

# Hébergement à la ferme : connaître et comprendre

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs

■ Préciser son projet d'hébergement à la ferme. • Acquérir les bases de la réglementation juridique selon les différents types d'hébergement : gîte, chambres d'hôtes, camping, habitat léger... • S'informer sur la faisabilité économique et les moyens de co

## Enjeux

De nombreux agriculteurs souhaitent développer une activité d'accueil à la ferme. Cependant, beaucoup manquent d'informations claires. Cette formation vise à fournir des informations synthétiques sur les différents types d'hébergement à la ferme, les réglementations existantes, et des retours d'expérience afin d'accompagner les agriculteurs dans leur réflexion

## Contenu

4 Décembre ■ Expressions des attentes et projets de chacun en matière d'hébergement à la ferme ■ Présentation des différents types d'hébergement à la ferme ■ Réglementation et aspects juridiques. 12 Décembre ■ Visites de terrain : retours d'expérience d'agriculteurs-hébergeurs :> motivations et organisation du temps de travail, > rentabilité économique, > communication, promotion. 2h de formation à distance.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 04/12/2019

### Tarifs

Non agricole 560€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Autres fonds de formation, nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**04 déc 2019** 30250 Sommières  
09:00 - 17:00 (7hrs)

**12 déc 2019** 30250 Sommières  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Armand-Bernard Marguerite, Accueil Paysan  
Agriculteurs - hébergeur

Armand-Bernard Marguerite, Accueil Paysan  
Agriculteurs - hébergeur

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))